

Réunion du Conseil Municipal du 07 juillet 2025

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 07 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : BORIE Jean-Philippe, FERNANDEZ Aurélie (excusés).

Points à l'ordre du jour :

Convention pour la cantine scolaire avec l'Escarpidou ; Tarifs cantine et garderie au 1er septembre 2025 ; Création d'un emploi non permanent en raison d'un accroissement temporaire d'activité - modificatif ; Ligne de trésorerie ; Remplacement Éclairage Public rue rose muscade ; Échanges de terrains et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Frédéric LIMOUSIN est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mai 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Convention cantine scolaire

Madame ASTIER sort de la salle.

Monsieur le Maire propose de réviser le prix du repas de la cantine à 5,80 €, contre 5,60 € actuellement. La convention prend effet au 1^{er} septembre 2025 et sera renouvelée chaque année par tacite reconduction jusqu'à dénonciation de l'une ou l'autre des parties.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Tarifs cantine-garderie

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs comme suit :

		Tarif au 01/09/2024	Tarif au 01/09/2025
Cantine	QF < 1000	1,00 €	1,00 €
	1000 ≤ QF < 1500	2,55 €	2,65 €
	QF ≥ 1500	2,80 €	2,90 €
	Absence injustifiée	5,60 €	5,80 €
Garderie	Matin de 7 h 15 à 8 h 45	1,50 €	1,50 €
	Soir de 16 h 15 à 18 h 45	1,50 €	1,50 €
	Dépassement après 18h45	5 € le 1/4h commencé	5 € le 1/4h commencé

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait un retour des points évoqués lors du conseil d'école du 27 juin :

- 57 enfants à la rentrée prochaine
- CM2 : 8 départs - 5 à Montsalvy, 3 à la Ponétie (dont 2 dérogations)
- Départ de Mme FAURE (Maternelles), remplacée par Mme GIRAUD
- Quelques petits travaux à effectuer pendant l'été

▪ Création d'un emploi non permanent en raison d'un accroissement temporaire d'activité - modificatif

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à l'école votée lors de la dernière séance.

Les besoins du service nécessitent la présence de l'agent recruté à compter du 25 août afin de faire le ménage d'avant-entrée ; aussi, il propose de créer le poste au 25 août au lieu du 1^{er} septembre prévu initialement.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire présente les offres reçues du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 250 000 €.

Il propose à l'assemblée de retenir l'offre la mieux disante de la Caisse d'Épargne, à un taux fixe de 2,54 %.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Remplacement éclairage public

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un candélabre de la rue rose muscade est à remplacer. Le coût de l'opération est de 1 140 € HT, dont 50 % à la charge de la commune.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Échanges de terrains

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, suite à la fin de travaux de réhabilitation de la station d'assainissement de Cancelade, il convient de finaliser son emprise au sol. Pour cela, des échanges de terrains avec Monsieur CANTOURNET et Monsieur et Madame BERTRAND sont nécessaires, ces échanges seront réalisés sans soulte et les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Notifications subventions

Suite aux demandes d'aide déposées pour les travaux de voirie 2025, les notifications de subvention suivantes ont été reçues :

- DETR 2025 - Etat : 23 274 €uros
- Fonds Cantal Solidaire - Conseil Départemental : 10 000 €

▪ Travaux

- Salle : béton désactivé de la terrasse à refaire et reprise du crépi à prévoir en suivant.

La chape intérieure sera réalisée avant les congés d'été. Les finitions suivront à l'automne.

- Assainissement collectif : les contrôles de fonctionnement, après 3 mois d'utilisation, auront lieu fin août. Quelques points sont à finaliser en vue de l'inauguration qui aura lieu le mardi 26 août à 14h30.

▪ Chemins ruraux

- En attente du cabinet CROS Géomètres pour la poursuite de la procédure.
- Affaire Terrisse : audience en septembre.

▪ Rallye du Cantal

- Demande de subvention de l'association Ecurie des Volcans pour l'organisation du Rallye du Cantal, dont une étape se déroulera sur la commune en septembre : refus du Conseil Municipal à la majorité.

▪ Église

- Etat des lieux par le service du Patrimoine du Conseil Départemental effectué courant juin : en attente du rapport écrit et d'une estimation chiffrée des travaux à entreprendre.

▪ Divers

- Point sur les dernières avancées concernant le futur syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement.
- Quête lors du mariage AYMAR F. / SAUVADET V. : 147 € au profit de l'Association des Parents d'Elèves.

Tour de table

- Problème de vitesse excessive au Garric et sur le chemin de Laspradines à la Croix d'Aubugues.
- Tracteur John Deere : pneus à changer

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Frédéric LIMOUSIN